



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la  
collectivité le 18 mars 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 040-224000018-20250318-DCP\_05\_2025-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental

DCPu 05-2025

## ARRETE

### PORANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE POUR INFRUCTUOSITE LA CONSULTATION RELATIVE A LA FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LE DEPARTEMENT DES LANDES ET SES BUDGETS ANNEXES POUR LE LOT 1

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu le Code de la commande publique, et en particulier ses articles R2124-1, R2152-1 et R2185-1,
- Vu le dossier soumis à la consultation des entreprises le 31 octobre 2024 pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département des Landes et ses budgets annexes,
- Considérant qu'il y a eu 5 offres jugées irrégulières pour le lot 1 (Haute visibilité - Entretien routier et espaces naturels) de cette consultation,
- Sur proposition de Monsieur le Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines Systèmes d'information et Moyens Généraux et Madame la Directrice de la Commande publique,

## DECIDE

**Article 1 :** De ne pas donner suite pour infructuosité à la procédure de consultation relative à la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le Département des Landes et ses budgets annexes pour le lot 1 (Haute visibilité - Entretien routier et espaces naturels) qui prévoyait une date de remise d'offre le 3 décembre 2024,

**Article 2 :** Cette prestation fera l'objet d'une nouvelle consultation selon les articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité.  
Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan, le

18 MAR 2025

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental

Hôtel du Département  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan  
Tél. : 05 58 44 47 33  
Fax. : 05 58 44 47 47  
Mél.: marchespublics@landes.fr